

BTSA Développement et Animation de Projets Territoriaux

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA PAU-MONTARDON
CLEMENT Sandrine
05.59.29.15.10
sandrine.clement01@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Avoir entre 16 et 29 ans révolus.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le technicien supérieur en DAPT exerce, selon son statut et la structure qui l'emploie, différentes activités : Réalisation d'un diagnostic préalable au projet d'un territoire ou d'une structure - Construction d'une méthode participative d'analyse de données - Collecte et enregistrement des données - Traitement et analyse des données Appui à la mise en œuvre du projet d'un territoire ou d'une structure - Co-construction d'un projet en lien avec les orientations territoriales et les attentes des acteurs - Etablissement d'un plan d'actions - Accompagnement du déroulement opérationnel du projet - Suivi du projet - Réalisation des actions d'accompagnement individuelles ou collectives Conduite d'actions de communication, de promotion et d'animation - Communication avec les partenaires, les élus, les porteurs de projet - Elaboration d'un plan de promotion - Animation et participation à des événements Organisation du travail et formation - Organisation du travail et éventuel encadrement ou animation d'une équipe - Encadrement d'une équipe projet - Animation d'ateliers participatifs, d'information et de formations

Contenu et modalités d'organisation

En plus des enseignements généraux (français, documentation, langue vivante, EPS, mathématiques, informatique), la formation comporte des enseignements professionnels Education socioculturelle : spécificité des territoires, méthodes d'enquête sociologique (5 h hebdomadaires) Sciences économiques, sociales et de gestion : les acteurs de services, réalisation de diagnostic de territoire, étude de cas concret, recueil et analyse de données, conception, étude et évaluation d'un projet de service, utilisation des outils de gestion, technique d'animation, outils de communication, formulation de proposition d'actions (7h hebdomadaires) Gestion commerciale : utilisation des outils spécifiques à la mercatique, facteurs liés à la qualité des services, technique de négociation (2 h hebdomadaires) Certains thèmes sont abordés dans le cadre de cours pluridisciplinaires. La formation comprend aussi un accompagnement du projet personnel et professionnel (APPP) et un module d'initiative locale (MIL) dont le contenu est proposé par l'équipe pédagogique.

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

BTSA développement et animation de projets territoriaux - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Le BTSA est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en certificat de spécialisation (CS) en moins d'un an, en licence professionnelle dans les domaines tels que la conduite de projet en espace rural, le tourisme, l'animation locale...

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00533182	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Montardon (64)	CFPPA 64 - MONTARDON		Non éligible	